

INGÉNIERIE

LA DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

Les marchés publics concernent de nombreux secteurs d'activité, pour des prestations de natures très variées.

Tout opérateur économique peut présenter sa candidature à l'attribution d'un marché public.

De ce fait, tout salarié ayant des compétences d'élaboration de documents dématérialisés pour les marchés publics élargit son champ d'activités.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Public :

Formation destinée à toute personne ayant une expérience professionnelle

Pré-requis :

Aucun

PROGRAMME

Thèmes traités :

- Innovations sur les différents sujets du domaine comme la réglementation, la définition des besoins, les formes des contrats, les procédures de passation de marchés, les articles de CCAG/FCS, le plan de la transformation numérique.
- Les sujets s'adapteront aux nouveautés en cours sur les marchés publics.

OBJECTIFS & COMPÉTENCES

Les objectifs de cette formation sont de donner aux futurs professionnels les spécificités des marchés publics.

A travers les thèmes traités, les participants acquerront une méthodologie et des techniques pour aborder les procédures de marché public, afin qu'ils puissent exercer soit en institutions publiques (où ils devront être en mesure de passer des consultations d'appels d'offres), soit en entreprises de service numérique (où ils répondront à des appels d'offres).

LES + DE LA FORMATION

- Formation conçue en cohérence avec les besoins identifiés sur le marché du travail
- Méthode pédagogique orientée vers l'acquisition d'outils stratégiques et opérationnels efficaces, complets, pertinents et innovants
- Équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels spécialistes du domaine.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes

- Cours théoriques suivis des séances pratiques pour une bonne assimilation des concepts abordés.
- Méthodes pédagogiques adaptables suivant le niveau et les expériences professionnelles du groupe.
- Évaluation des connaissances acquises.

Informations clés

🕒 Durée :
14 heures

€ Tarif :
1320 €

📘 Informations

Catégorie de l'action de développement des compétences:
(Article L6313-1 du Code du Travail)
Action de formation
Effectifs : Min 4 pers. / Max 20 pers.
Possibilité de sessions sur-mesure

Contact

ingenierie-fc@sorbonne-
universite.fr

Documents : Supports de cours PDF

Modalités d'évaluation

Attestation de fin de formation et de compétences

ET APRÈS ?

Cette formation permet aux individus de sécuriser leur parcours professionnel en leur donnant les compétences nécessaires pour accompagner les entreprises dans les enjeux liés à leur secteur d'activité et s'adapter aux évolutions technologiques associées.

POUR CANDIDATER

Inscription via formulaire (voir site web).